Archives et Bibliothèque de la Cathédrale de Tournai

Adresse postale : Place de l’Evêché, 1 à B-7500 Tournai

Courrier électronique : jacques.pycke@uclouvain.be Pierre Dehove : dehove.pierre@gmail.com

 Archivistes : Jacques Pycke (prof. émérite UCL-Louvain-la-Neuve ; en interim : Monsieur Pierre Dehove – En cas de problème : Jacques Pycke : 0474 789 720

 Les **Archives et Bibliothèque de la cathédrale** (que l’on ne confondra pas avec celles de l’Evêché de Tournai) sont **des archives privées**; elles sont aujourd’hui encore conservées dans les salles capitulaires. Elles remontent au onzième siècle, mais sont surtout complètes pour la période allant de 1566 à nos jours : riches séries de cartulaires, de registres, de comptes, de délibérations capitulaires, de terriers, de testaments, d’archives paroissiales et de communautés religieuses locales. Elles intéressent de nombreuses paroisses du nord du Hainaut, mais également du département du Nord de la France et des provinces belges de Flandre, puisque le doyenné de Lille ainsi que les diocèses actuels de Bruges et de Gand faisaient partie, autrefois, du diocèse de Tournai. – La réserve précieuse de la Bibliothèque contient plus de 70 manuscrits.

Un inventaire sommaire des archives a été publié par Alexandre Pasture, *Inventaire des Archives du Chapitre cathédral de Tournai*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. 25, 1954. *Un nouvel inventaire, consultable sur place, est en cours d’élaboration*.

**Ouverture au public et consultation**

La consultation des archives est gratuite. Le délai de consultation des archives est fixé à 30 ans (archives antérieures à 1984). Il est porté à 50 ans pour les dossiers relatifs aux personnes (arch. antér. à 1964).

Toute demande de consultation doit faire l'objet d'une **autorisation particulière**. Les demandes sont à adresser à **MM. Jacques Pycke et Pierre Dehove,** **par courrier électronique**.

Les archivistes s’efforcent de rendre le dépôt d’archives accessible quelques jours chaque mois **à l’intention des chercheurs** ; **ils ne répondent pas aux demandes d’ordre généalogique**.  Sauf exception, la consultation des manuscrits se fait sur écran, via des photographies digitales. – Prises pour ordinateurs portables. Tout chercheur qui a bénéficié du service gratuit des archives s'engage à déposer aux Archives **un exemplaire de la publication** qui en a résulté.

Permanences **du 1er septembre à la Noël 2015**

de 10 h. à 12 h. 00 et de 14 h. à 17 h.

Mercredi 2 septembre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)

Jeudi 10 septembre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)

Jeudi 17 septembre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)

Jeudi 1er octobre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)

Jeudi 8 octobre 2015 (Pierre Dehove)

Jeudi 15 octobre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)

Jeudi 5 novembre 2015 (Jacques Pycke)

Jeudi 12 novembre 2015 (Pierre Dehove)

Jeudi 19 novembre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)

Jeudi 26 novembre 2015 (Pierre Dehove)

Jeudi 3 décembre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)

Jeudi 10 décembre 2015 (Pierre Dehove)

Jeudi 17 décembre 2015 (Jacques Pycke et Pierre Dehove)